

Wim REMYSEN (dir.), *Les français d'ici: du discours d'autorité à la description des normes et des usages*, Québec, Presses de l'Université Laval ("Les voies du français"), 2014, 340 pp.

Ce collectif dirigé par Wim REMYSEN réunit 14 études issues des communications présentées lors du colloque bisannuel "Les français d'ici: Acadie, Québec, Ontario, Ouest canadien", qui a eu lieu à l'Université Sherbrooke, au Québec, du 13 au 15 juin 2012. L'adverbe "ici" du titre caractérise les variétés de français parlées par les francophones du Canada et plus généralement de l'Amérique du Nord. Les 14 contributions retenues sont regroupées en deux parties intitulées respectivement "Idéologies linguistiques et discours d'autorité dans les communautés francophones d'ici" (pp. 15-125) et "Description des multiples normes et usages des français d'ici" (pp. 127-340).

Le volume s'ouvre par une introduction de Wim REMYSEN (pp. 1-12) suivie de l'étude de Mourad ALI-KHODJA et Émilie URBAIN ("Le rôle du clergé dans la construction d'un discours 'd'autorité' sur la langue en milieu francophone minoritaire: l'exemple de l'Acadie du Nouveau-Brunswick à la fin du XIX^e siècle", pp. 15-35) qui analyse le rôle joué par la presse et la religion catholique dans le discours nationaliste acadien axé surtout sur les enjeux de la langue française. Selon les auteurs de l'étude, à la fin du XIX^e siècle, le nationalisme acadien "puisa sa raison d'être dans [la] défense de la langue et de la religion catholique" (p. 20). L'examen d'un corpus de lettres adressées au clergé (mais également écrites par certains membres du clergé acadien) fait apparaître les différentes prises de position relatives à l'illustration de l'adage "la langue [française] gardienne de la foi" et, par conséquent, le discours sur le statut et sur la défense du français en Acadie qui ressort de ce corpus de lettres est très souvent mis en relation avec la profession de la foi.

La contribution de Marie-Louise MOREAU, intitulée "Le succès d'une politique linguistique: à quelles conditions? Ce que la féminisation pourrait apprendre à la réforme de l'orthographe" (pp. 37-58), montre que la réception et l'adoption d'une réforme de l'orthographe dépendent principalement de la nature de l'information délivrée pour préparer le terrain. Pour éviter la résistance des opposants, les réformes qui visent des rectifications de la langue doivent être bien expliquées d'un point de vue linguistique. Selon elle, si la féminisation des noms de profession a graduellement été adoptée par tous les pays de la francophonie, c'est grâce à une campagne d'information très efficace menée par les autorités. Pour que les changements linguistiques soient rapidement intégrés dans les habitudes des citoyens, il ne suffit pas de signer un décret de loi, mais il faut un engagement total qui consiste par exemple à imposer les nouvelles normes tout d'abord dans les documents officiels publiés (p. 47). Pour expliquer les énormes difficultés auxquelles la réforme de l'orthographe de 1990 a dû faire face, Marie-Louise MOREAU souligne tout d'abord que dans plusieurs pays francophones, par exemple au Maghreb, les autorités n'ont pas informé les enseignants. Toutefois, c'est surtout à cause de certains enjeux idéologiques et de la "résistance au changement, [de] la peur d'une réforme qui bouscu-

lerait les habitudes [et] risquerait de déclasser un savoir durement conquis” (p. 49).

Dans le troisième article du volume, Alexandra TREMBLAY-DESROCHERS lit à la loupe un corpus de chroniques publiées en 1996 dans le quotidien *La Presse* de Montréal par le chroniqueur de langage Gérard DAGENAI (“La ‘représentation du discours autre’ et le recours au dictionnaire dans la chronique de langage ‘Des mots et des phrases’ de Gérard Dagenais” pp. 59-83). L’auteure explique que le principal souci de DAGENAI était de condamner tout écart à la norme véhiculée par les dictionnaires publiés en France. “Exaspéré” par le français “détérioré” des Québécois (p. 62), tant au niveau de la syntaxe que du vocabulaire, le chroniqueur fustige dans ses “billets”, en brandissant les dictionnaires français, tous les journalistes, les traducteurs et les écrivains qui font usage de canadianismes de mauvais aloi et de tournures jugées fautives. Alexandra TREMBLAY-DESROCHERS se sert du modèle théorique de la “représentation du discours autre - RDA”, défini par Jacqueline AUTHIER, pour dégager la stratégie discursive utilisée par le chroniqueur dans ses réflexions linguistiques qui consiste à se servir des propos des dictionnaires venant de France pour construire “souvent son propre discours *d’après* les informations qu’il y puise” (p. 67). Paraphrasant fréquemment le contenu des dictionnaires français, grâce au discours indirect, DAGENAI peut présenter “*son* interprétation des dictionnaires qu’il consulte, lui conférant ainsi de l’autorité en matière de langue” (p. 79).

Il est plutôt rare de lire des études comparatives sur les variétés linguistiques de la francophonie. Cristina BRANCAGLION relève le défi et se penche sur les variétés québécoise et suisse. Elle focalise sa réflexion sur les ‘textes préfaciels’ d’un corpus de dictionnaires publiés au Québec et en Suisse au XIX^e siècle afin d’étudier et comparer les discours sur ‘la variété endogène’ proposés par les lexicographes et/ou les ‘préfaciers’ (“La réflexion sur l’usage d’‘ici’ dans les premiers recueils différentiels (Québec/Suisse)” (pp. 85-103). Après un bref tour d’horizon des productions dictionnaires au Québec et en Suisse au XIX^e siècle, l’auteure s’intéresse aux ‘préfaces’ de ces ouvrages pour faire ressortir uniquement les réflexions sur les usages linguistiques ‘d’ici’. Tous ces textes liminaires, qu’ils soient publiés au Québec ou en Suisse, développent à peu près les mêmes thèmes dont les principaux sont “la valorisation de la variété endogène, la qualité de cette variété, l’évaluation des écarts constatés par rapport à la norme” (p. 91). Les auteurs de ces préfaces, qu’ils soient lexicographes ou simplement ‘préfaciers’, soulignent en particulier l’importance des néologismes des variétés suisse et québécoise puisqu’ils permettent de “comblent les lacunes lexicales du français de France” (p. 96). Une seule différence significative est observée dans la comparaison de ces ‘préfaces’ et concerne le discours sur les emprunts, qui inquiètent les lexicographes québécois de l’époque, tandis qu’ils ne sont pas considérés comme une menace par leurs homologues suisses.

Les représentations du “français québécois de la part d’usagers pour lesquels le français est une langue seconde” sont au cœur de l’étude de Chiara MOLINARI: “Le français ‘d’ici’... ou de ‘là-bas’: représentations lexicographiques et enjeux sociolinguistiques” (pp. 105-125). Dans un premier temps, l’auteure analyse les préfaces de trois dictionnaires publiés au Qué-

bec (*Dictionnaires québécois d'aujourd'hui*; *Dictionnaire du français plus*; *Dictionnaire de la langue française: le français vu du Québec – Usito*) pour dégager les principes qui ont guidé les lexicographes dans l'établissement de la nomenclature. La ligne directrice la plus importante qui semble avoir guidé la rédaction de ces dictionnaires est la tentative de la recherche “d'une identité propre, de plus en plus autonome par rapport au français hexagonal” (p. 114). Dans un second temps, Chiara MOLINARI compare un petit groupe d'entrées des nomenclatures de ces dictionnaires venant du Québec avec les mêmes entrées figurant dans les nomenclatures de deux dictionnaires français (*Petit Robert* 2012 et *Trésor de la langue française informatisé*) afin de “saisir l'écart qui existe entre les représentations dérivant d'outils lexicographiques” québécois et français (p. 107). À la fin de son analyse, l'auteure constate, entre autres, que les dictionnaires rédigés en France se limitent souvent à transmettre des “représentations stéréotypées de la réalité québécoise” (p. 123), tandis que les dictionnaires faits et publiés au Québec dépassent les stéréotypes de la réalité locale et permettent “d'accéder à une connaissance plus profonde de la culture québécoise” (*Ibid.*)

La contribution de Danielle TURCOTTE (“La place du français en usage au Québec dans *Le grand dictionnaire terminologique – GDT*”, pp. 129-139) ouvre la deuxième section du volume consacrée aux descriptions “des normes et usages des français d'ici”. En qualité de membre de *l'Office de la langue française au Québec*, Danielle TURCOTTE fait un bilan de l'évolution du traitement que *l'Office* a réservé aux particularités lexicales du français québécois pendant plus de cinquante ans d'activité. Si dans les années soixante il fallait surtout limiter la place et le rôle que l'anglais jouait dans le cadre sociolinguistique québécois, dans les dernières décennies la réflexion a concerné surtout la place et l'importance qu'il faut accorder dans les fiches du dictionnaire aux ‘québécismes’ courants et aux ‘termes familiers’, notamment pour ce qui est de l'attribution de la marque d'usage ‘Terme privilégié’.

Hélène CAJOLET-LAGANIÈRE et Serge D'AMICO mettent l'accent sur le traitement que la version pilote du dictionnaire *Usito* a réservé aux anglicismes: “Le traitement des emprunts critiqués à l'anglais dans le *Dictionnaire de la langue française: le français vu du Québec - FVQ*” (pp. 141-162). Après avoir établi exclusivement une nomenclature des anglicismes critiqués en dépouillant plusieurs banques et bases de données à leur disposition (*Eureka*, *Fichier lexical*, *Québétext*, etc.), les lexicographes du futur dictionnaire *Usito* ont élaboré une classification de ces emprunts dans le souci d'informer les usagers sur leur “recevabilité” (p. 145). Ainsi, ils ont adopté tout d'abord un traitement différent selon qu'il s'agit d'emprunts lexicaux à l'anglais “ouvertement critiqués essentiellement au Québec” (par exemple: *bill*, *columnist*), “ouvertement critiqués essentiellement en France” (par exemple: *strike*, *sponsoring*) ou bien “critiqués” dans les deux pays (par exemple: *press-book*, *remix*) (pp. 149-151). Ensuite, ils ont procédé au même traitement pour les “anglicismes sémantiques ouvertement critiqués” (par exemple: *accréditation*, *alternative*) en constituant une “rubrique séparée placée à la fin de l'article standard” (p. 154) et pour

les “anglicismes parfois critiqués”, ces derniers étant accompagnés d’une “remarque normative dans les articles” (p. 157).

André THIBAULT, quant à lui, s’intéresse aux “antillanismes” qui caractérisent le français parlé en Louisiane: “Une catégorie de louisianismes méconnue: les antillanismes” (pp. 163-176). Cette catégorie lexicale très particulière représente selon l’auteur un élément de rupture dans les liens de parenté linguistique qui existent entre les “Cadjins” de la Louisiane et leurs “cousins du Nord” (p. 163).

Cynthia A. FOX se penche sur le lexique du français ‘franco-américain’ en comparant les données des corpus de langue orale de “Jay-Livermore-Falls” (Maine) et de “Woonsocket” (Rhode Island). Après avoir dressé un bilan des recherches menées sur le lexique du ‘français franco-américain’, l’auteure présente de manière détaillée les deux communautés d’ascendance canadienne-française étudiées et la composition des corpus. Ensuite, elle explique la méthodologie suivie dans la comparaison des corpus et commente les résultats obtenus. Après avoir croisé les données obtenues avec les modèles français et québécois, elle conclut son analyse en soulignant que seulement un quart (soit 22,5%) des emplois lexicaux du corpus de “Jay-Livermore-Falls” est également employé par les Franco-américains de “Woonsocket” (p. 193).

Hélène BLONDEAU adresse son attention à la portée des appellations ‘français d’ici’ et ‘français d’aujourd’hui’ utilisées pour désigner le ‘français montréalais’: “La nature métropolitaine du Montréal ‘d’aujourd’hui’ et le français ‘d’ici’ (pp. 205-239). Sa réflexion part d’une question, entre autres, à laquelle elle répondra tout au long de son étude: dans quelle mesure les appellations ‘d’ici’ et ‘d’aujourd’hui’ sont-elles satisfaisantes pour rendre compte de la diversité des pratiques linguistiques francophones dans une ville comme Montréal, qui se distingue désormais par sa ‘nature métropolitaine’ diversifiée? Les changements démolinguistiques des quarante dernières années, avec une augmentation des locuteurs ‘allophones’ sur l’île de Montréal, ont produit un “accroissement des pratiques multilingues (bilingues et trilingues) sur le territoire” (p. 210). Mais les études sociolinguistiques menées jusqu’à aujourd’hui sur le français montréalais ne tiennent presque pas compte de la dimension liée à l’ethnicité. Les pratiques linguistiques de plusieurs segments ethniques de la population montréalaise qui utilisent le français dans un grand nombre de situations de communication courantes n’ont jamais été étudiées. Selon Hélène BLONDEAU, combler cette lacune permettrait d’avoir une définition beaucoup plus précise du “français montréalais d’ici et d’aujourd’hui” (p. 229).

Les quatre derniers articles du volume sont consacrés à la description de traits phonétiques et syntaxiques qui caractérisent le français parlé au Québec et en Acadie. Anika FALKERT analyse la variation du phonème /r/ chez des locuteurs francophones originaires de Havre-Saint-Pierre (“Une autre histoire de R: remarque sur la variation du phonème /r/ dans le parler de Havre-Saint-Pierre - Côte-Nord”, pp. 241-259). L’auteure présente tout d’abord l’histoire de cette communauté située à plus de 1.000 kilomètres à l’est de Montréal et composée d’habitants en grand nombre d’origine acadienne. (p. 245). Ensuite elle décrit le corpus qui a servi à son étude. Enfin, elle com-

mente les résultats obtenus en mettant l'accent sur les variantes de prononciation du phonème /r/ propres à la municipalité de Havre-Saint-Pierre dans la Côte-Nord du Québec, notamment sur les “R occlusifs” (p. 257).

L'étude de Heather BURNETT et Mireille TREMBLAY porte sur l'adverbe *pantoute* qui caractérise certaines formes de la négation en français québécois (“L'expression de la négation en français québécois: pantoute, polarité négative et mots-N”, pp. 261-290). Cet adverbe, qui existe seulement dans la variété québécoise, s'est formé à partir de la contraction de l'expression ancienne *pas en tout* et aujourd'hui il “possède un sens très proche du (*pas*)... *du tout*” (p. 264) du français de référence. Parfois, *pantoute* est également utilisé pour “renforcer cette expression ou être renforcée par elle” (*Ibid.*) Les auteurs décrivent de manière détaillée les propriétés sémantiques et syntaxiques de cet adverbe typique de la variété québécoise et les éléments qui le différencient des équivalents du français de référence (la classe des mots-N).

Sandrine TAILLEUR et Ailís CURNANE s'intéressent à l'interrogation partielle avec le mot interrogatif *qu-* en français laurentien et en portugais brésilien: “L'interrogation partielle en français laurentien et en portugais brésilien: évolutions et microvariation comparatives” (pp. 291-309). Dans un premier temps, les auteures brosent un tableau de l'évolution des “systèmes interrogatifs du français laurentien et du portugais brésilien” (p. 293). Ensuite, elles montrent que les deux systèmes présentent à peu près le même nombre de variations. Enfin, elles concluent leur analyse en soulignant que ces deux variétés présentent, même s'il s'agit d'époques différentes, une évolution diachronique similaire (p. 305).

La contribution de Pierre-Don GIANCARLI clôt le volume et porte sur la structure superlative en français québécois et acadien *c'est le plus grand qu'y a pas*: “*C'est le plus grand qu'y a pas*: superlatif à négation discordantielle en français acadien et québécois. Analyse et comparaison avec le français de France” (pp. 311-335). Après avoir commenté les travaux déjà existants sur la question puis à partir d'exemples authentiques tirés de corpus oraux à sa disposition, l'auteur propose une description sémantique et syntaxique de cette structure et une comparaison avec les structures équivalentes du français de référence.

Gerardo ACERENZA

Yannick BOSQUET-BALLAH, “Pratiques ségréatives dans la structuration de l'espace mauricien”, in Gudrun LEDEGEN (dir.), “Nommer la ségrégation en sociolinguistique urbaine”, *Cahiers internationaux de Sociolinguistique*, n. 3, 2013, pp. 13-39

En se situant dans le contexte des études de sociolinguistique urbaine visant à étudier la mise en mots de la ségrégation dans des espaces plurilingues, cet article a l'objectif de tenter de démontrer que l'organisation de l'espace à Maurice est le fruit de pratiques ségréatives, tant sur le plan historique